



HAL
open science

Commentaire sur les remarques d'Éric Plaisance (faisant suite à "Remarques sur l'évaluation des actions de rééducation à l'école primaire", par Éric Plaisance, même numéro)

Alain Mingat

► **To cite this version:**

Alain Mingat. Commentaire sur les remarques d'Éric Plaisance (faisant suite à "Remarques sur l'évaluation des actions de rééducation à l'école primaire", par Éric Plaisance, même numéro). *Revue française de sociologie*, 1993, 34 (1), pp.65–68. hal-03206535

HAL Id: hal-03206535

<https://hal.science/hal-03206535>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Commentaire sur les remarques d'Eric Plaisance

par Alain MINGAT

J'ai lu avec intérêt les remarques d'Eric Plaisance concernant mon texte sur les effets des rééducations à l'école primaire. Ces remarques concernent deux registres principaux : les stratégies et méthodes de recherche d'une part, les relations entre la connaissance et l'action de l'autre. Elles sont pour moi l'occasion d'apporter quelques éléments d'information.

1. Du côté de la méthodologie employée et de la stratégie de recherche, plusieurs questions sont soulevées.

La première concerne l'opposition entre la volonté de conduire une évaluation externe positive et l'usage fait dans la recherche de déclarations des acteurs engagés dans les rééducations (les maîtres pour évaluer le comportement des élèves vis-à-vis du travail scolaire, les rééducateurs pour décrire le « climat » de la rééducation vis-à-vis des maîtres ou des familles). Eric Plaisance en conclut que la dichotomie entre approches externe et interne ne peut être maintenue. J'ai eu un peu de mal à déterminer si c'était pour le regretter ou bien pour induire que toutes les approches se valent puisqu'elles en viennent toutes à mobiliser (dans des proportions peut-être variables) des déclarations d'acteurs. Si d'aventure cette dernière interprétation était la bonne, il serait probablement utile de faire deux observations.

— On ne considère pas de façon identique les variables selon le « côté » où elles se situent dans l'équation ; ce n'est évidemment pas la même chose que la variable expliquée (celle qui définit l'unité dans laquelle on identifie et mesure les effets) soit externe aux acteurs (ce que les élèves ont appris sur la base des contenus des programmes, ou les carrières scolaires individuelles) ou bien qu'elle représente les opinions des personnes impliquées dans l'action évaluée (rééducateurs ou maîtres en charge des classes). Ceci rejoint la démarche classique de la sociologie depuis Durkheim dans laquelle on souligne le besoin d'objectivation. C'est d'abord sur ce plan que se situe la question de savoir si l'analyse conduite est de type interne ou externe.

— On distingue, au sein des variables explicatives, celles qui sont la « cible » de l'analyse (la rééducation) et celles qui ont le statut instrumental de variable « de contrôle » dont le rôle principal est de permettre de viser une estimation avec le minimum de biais de la variable cible. C'est dans cette perspective que la mesure des effets des rééducations a été étudiée à l'intérieur d'un modèle d'ensemble des acquisitions à l'école primaire

pour examiner comment les rééducations affectaient ce fonctionnement global. Le modèle de référence doit donner une représentation aussi bonne que possible de la réalité (la variabilité des acquis des élèves à la fin de chaque année scolaire), et c'est dans ce cadre qu'une mesure du comportement des élèves sur la base des déclarations des maîtres a été utilisée. Il s'agit d'améliorer la qualité de représentation du « fond de carte » sur lequel on identifie les effets des rééducations. Cette procédure n'est sans doute pas parfaite, mais n'est pas très gênante lorsqu'il s'agit de variables de contrôle.

Une deuxième question soulevée concerne le fait que les activités GAPP ne sont pas décrites de façon spécifique au-delà d'observations globales telles que le caractère collectif/individuel ou le climat de la rééducation. Cette remarque est valide ; elle appelle toutefois de ma part une justification et une mise en perspective. D'une certaine façon, les activités de rééducation ont effectivement été traitées comme des « boîtes noires » et une question est de savoir quels types de problèmes cela pose. Lorsqu'on commence une recherche, on fait nécessairement des choix instrumentaux sur ce qu'on va étudier maintenant et ce qu'on (nous ou d'autres) étudiera plus tard. Ceci est une caractéristique fondamentale de l'approche scientifique dont la légitimité est d'ordre pratique dans un milieu où le caractère cumulatif de la connaissance est une donnée de base.

Il est tout à fait certain que d'autres analyses sont utiles pour étudier les différents aspects d'un sujet qui n'avait été que peu traité dans la littérature scientifique. Elles peuvent mobiliser des approches alternatives ou bien compléter les résultats obtenus dans le cadre analytique retenu par ce travail ; cela dit, une chose est de reconnaître l'utilité de travaux complémentaires, une autre est de regretter qu'une recherche particulière n'ait pas épuisé le sujet (dans l'appréciation des résultats par les professionnels de la rééducation, j'ai souvent été confronté à cette critique que je trouve moralement très injuste et méthodologiquement peu fondée).

Ceci vaut en particulier pour les effets différentiels car, si en moyenne les résultats obtenus ne sont pas encourageants, il est vrai – et l'article est le premier à le souligner – que des différences d'efficacité pédagogique se font jour d'un GAPP à l'autre, avec certains GAPP qui obtiennent des effets positifs. On voit donc qu'au-delà d'un effet moyen négatif dans l'organisation d'ensemble prévalant dans la seconde moitié des années 80 émergent des questions complémentaires sur ce qui fait que des organisations de rééducation « logistiquement » comparables obtiennent des résultats pédagogiques différents. L'identification même de lieux plus ou moins efficaces suppose de façon incontournable une méthodologie du type de celle mobilisée ici, car l'efficacité spécifique des différents GAPP n'est pas une donnée disponible de façon immédiate. Une fois cette étape réalisée, on est effectivement confronté à une question nouvelle car c'est maintenant cela qu'il faut expliquer. Dans cette perspective, des travaux utilisant d'autres méthodologies pourraient alors être mobilisés.

Enfin, une troisième question concerne le fait que l'analyse présentée passe sous silence la signification que les acteurs accordent à leur action (1). Ceci serait en particulier nécessaire pour déterminer dans quelle mesure les résultats négatifs obtenus peuvent être interprétés comme des effets d'étiquetage. Sans nier que l'analyse des représentations des acteurs et la mise en évidence de leur logique d'action puissent être intéressantes, il me paraît important de souligner le caractère probablement implicite et inconscient (il est possible que les acteurs déclarent agir pour le bien des enfants) des mécanismes qui conduisent à un effet d'étiquetage négatif des enfants rééduqués. Or ces effets sont testés dans le texte proposé. Ils ne le sont certes que de façon indirecte (dans l'analyse des décisions de redoublement en fin de CP) car ce sont des termes théoriques ; mais vouloir y avoir accès de façon directe n'est sans doute qu'une façon complémentaire de procéder. La question de l'administration de la preuve ne serait d'ailleurs probablement pas immédiate dans cette dernière perspective.

2) Concernant les relations avec l'action, une question posée par Eric Plaisance est de savoir si «le constat d'effets globalement négatifs des rééducations en termes de résultats scolaires invalide radicalement toute intervention d'aide spécialisée». Mon sentiment est que, si la question est évidemment intéressante, il ne peut y être répondu que de façon relativement autonome par rapport aux résultats des recherches publiés généralement sur le sujet ou, de façon plus spécifique, par rapport à ceux d'une recherche particulière telle que celle à laquelle il est fait référence. En effet, la recherche procède de l'analyse, de la division des problèmes, de la simplification et d'une certaine stylisation de la réalité, dans un monde où l'accumulation des connaissances est progressive dans le temps au fur et à mesure des apports et angles de travail successifs. Tout au contraire, l'action est datée et relève du global et de la synthèse dans un monde où les jugements de valeur et les considérations plus larges d'opportunité politique jouent un rôle important. Dans la perspective d'éclairer des prises de décision, on souhaiterait évidemment disposer de plusieurs travaux examinant l'évaluation des activités de rééducation avec des angles et des méthodes variés ; ce n'est pas véritablement le cas aujourd'hui, même si on ne peut sous-estimer l'existence des résultats «dérangeants» présentés dans l'article.

(1) Il est suggéré que cela vient du parti de raisonner toutes choses égales par ailleurs (sous le nom d'épuration des variables), stratégie qui serait liée à un ancrage disciplinaire en économie de l'éducation. Ceci m'invite à deux commentaires: en premier lieu, l'étude fait intervenir des variables nombreuses et non totalement indépendantes, et il faut bien traiter ce problème; ensuite, la question de

base est de savoir si l'utilisation de méthodes de ce genre est pertinente ou non pour traiter certains des problèmes qui peuvent ressortir des intérêts des sociologues; dire que cette façon de travailler se comprend quand on sait que son auteur est un économiste est une proposition que je trouve formellement peu acceptable (cela ressemble à une délimitation corporatiste de la sociologie légitime).

Eric Plaisance souligne que le fait d'utiliser le terme de « caractère négatif des rééducations » peut être interprété (abusivement) de manière normative. La question de savoir jusqu'où c'est abusif est évidemment affaire d'appréciation ; cela dit, quelles que soient leurs limites, les résultats obtenus ne soutiennent évidemment pas l'idée d'un effet positif des rééducations entreprises sur les acquisitions et les carrières scolaires des élèves ; s'il y a quelque chose de normatif, c'est plutôt dans le choix des domaines où les effets ont été évalués (les acquis, les carrières) que dans le fait qu'on dise que ces effets sont négatifs.

Alain MINGAT

*IREDU-CNRS, Université de Bourgogne
B.P. 138, 21004 Dijon Cedex*